

Convention de Stockholm du 22 mai 2001 sur les polluants organiques persistants (Convention POP)

RS 0.814.03; RO 2004 2797

Champ d'application le 10 novembre 2011, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Irlande	5 août 2010	3 novembre 2010
Monténégro	31 mars 2011	29 juin 2011
Palaos	8 septembre 2011	7 décembre 2011
Russie*	17 août 2011	15 novembre 2011
Somalie	26 juillet 2010 A	24 octobre 2010
Suriname	20 septembre 2011	19 décembre 2011

* Réserves et déclarations.
Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://treaties.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2004 2837 4353, 2005 4443, 2006 849, 2007 597 5089, 2009 3725 et 2010 2299.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

